



Daphna
POZNANSKI-BENHAMOU
Députée de la 8ème circonscription des Français de l'Étranger
Responsabilité pour autrui

Membre de la Commission de la Défense et des Forces armées
Membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelles circulaires de naturalisation

" Je salue la volonté du Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, de revenir à un accès à la nationalité plus juste, plus objectif, plus transparent. Les circulaires du 16 octobre 2012 constituent d'incontestables progrès pour celles et ceux qui ont vocation à nous rejoindre. Néanmoins, je remarque que l'exigence d'un niveau de connaissance du français égal à la fin de la 3ème demeure. S'il est normal de le requérir, il n'en demeure pas moins qu'une discrimination subsiste concernant les conjoint(e)s des Français de l'étranger. Alors qu'en France, les personnes désireuses d'obtenir la nationalité française pourront gratuitement se voir délivrer des attestations de niveau de connaissance du français, celles résidents à l'étranger ne pourront bénéficier de cette gratuité.

J'appelle l'attention du Ministre de l'Intérieur sur cette discrimination et j'espère que ce problème trouvera une solution dans la prochaine circulaire-cadre qui devrait remettre à plat tous les critères d'appréciation. De même, je souhaite que le contenu et la forme de l'entretien dit "d'assimilation" soient adaptés à la situation des conjoint(e)s des Français de l'étranger."

Daphna POZNANSKI-BENHAMOU

Députée des Français de l'étranger – 8ème circonscription
Membre de la Commission de la Défense et des Forces Armées
Membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

www.daphnapoznanski.com